



Conseil de quartier - Léon Blum/Folie Regnault Commission Propreté & Cadre de Vie

Compte rendu de nos actions au 09/06/2016

Référentes : Annie BOURCE et Nadine ZEMMOURI-PERCHERON

Suivi de nos actions depuis la réunion plénière du 11/02/16 :

1° PROPLETE

① SUIVI DE LA MARCHÉ EXPLORATOIRE DU 13/04/16

Dans le cadre de l'opération "*J'aime mon quartier propre*" (action ciblée de nettoyage approfondi) réalisée au cours du printemps 2016 dans le 11^{ème}) la Commission Propreté/Cadre de vie a réalisé le mercredi 13 avril une marche exploratoire sur un des sites concernés afin de voir les actions mises en place et l'impact auprès des riverains.

A l'issue de cette marche un compte-rendu détaillé avait été transmis à la DPE (Direction de la Propreté et de l'Environnement), à la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement), à M. LEBON et Mme MOREL (Mairie du 11^{ème}). Il est également consultable sur le site de la mairie du 11^{ème} : http://www.mairie11.paris.fr/mairie11/jsp/site/Portal.jsp?page_id=1011

Outre les "incivilités" et infractions quotidiennes qui perdurent (mégots, déjections canines, épanchement d'urine, stationnements abusifs des 2 roues...) nous avons constaté 3 principaux dysfonctionnements dans l'entretien de notre arrondissement :

1° Le non entretien/nettoyage régulier des stations Autolib (tags, vitres cassées...)

2° Le non entretien/nettoyage des boîtes aux lettres de la Poste (graffitis, affichages sauvages...)

3° Le non suivi de nos précédents comptes rendus et courriers (cf. CR des marches du 15/10/15 et 28/01/16), à savoir le non enlèvement régulier des épaves de vélos qui encombrant toujours les trottoirs et stationnements, le non enlèvement des affiches sauvages (certaines en place depuis **juin 2015**). Le protocole mis en place avec le Commissariat du 11^{ème} pour l'enlèvement régulier des épaves n'était toujours pas appliqué.

Le 03/06/16 M. Lebon nous informait de la reprise (enfin) des opérations conjointes DPE/PP pour l'enlèvement des épaves de deux roues dans l'arrondissement : « *Le commissariat nous informe qu'une première vague a eu lieu dans notre quartier en ciblant particulièrement les points signalés. La mairie va bien évidemment continuer à suivre ce dossier* ».

A surveiller...

② STATIONS AUTOLIB

Nous avons constaté depuis plusieurs mois que les stations Autolib sont très souillées (tags et/ou affichages sauvages), notamment sur la place Léon Blum devant la mairie et bd Voltaire (n° 106). Des signalements avaient été déposés via l'application "*Dans ma rue*" mais il n'y a aucune réaction (les tags restent ainsi en l'état plusieurs mois).



Nous avons donc contacté M. LEBON le 11/03/16 afin de savoir si un protocole était prévu entre la Ville de Paris et le groupe Bolloré pour le nettoyage régulier de ces stations car il est en effet anormal qu'elles puissent rester en cet état **aussi longtemps**.

Nous avons malheureusement pu constater, lors de notre marche, que cette station était toujours dans le même état de saleté et de dégradations (vitre brisée, urines et "salissures" à l'intérieur, objets déposés sur le boîtier...). Nous avons donc recontacté M. Lebon le 25/05/16 et obtenu, dès

le lendemain, une réponse de sa part :

« Nous avons de nouveau saisi Autolib qui nous répond qu'une intervention est programmée sur la station place Léon Blum. Nous saisissons de même la poste pour l'entretien des bal ; dans les deux cas, nous n'avons pas la main directe sur l'entretien de ces équipements, mais je partage votre point de vue que ces concessionnaires ne les entretiennent pas correctement. »

L'intervention prévue a bien été effectuée dès les jours suivants, mais, malheureusement, la qualité de cette prestation laisse vraiment à désirer (le "nettoyage" a été fait de manière très grossière, les vitres cassées n'ont toujours pas été remplacées...). M. Lebon doit recontacter le concessionnaire afin qu'une nouvelle intervention plus sérieuse soit réalisée.

A surveiller...

③ **BOITES AUX LETTRES DE LA POSTE :**



Nous avons pu constater, dès le départ de notre marche, que la boîte aux lettres placée sur le mur de la mairie était très mal entretenue (affichages sauvages, autocollants, graffitis...).

La DPE a informé qu'un relevé de ces anomalies était prévu le samedi 16/04/16 afin que le nécessaire soit effectué.

La boîte située place Léon Blum devant la station de métro Voltaire est également dans le même état de saleté (avec en plus des dégoulinures de peinture). Nous avons même eu un doute pour savoir si elle était encore réellement en service.

Mêmes remarques pour l'ensemble des boîtes du quartier (bd Voltaire, rue de la Roquette)....

Il est donc anormal que ce type d'équipement, utilisé quotidiennement aussi bien par les habitants que par les touristes, ne soit pas entretenu et nettoyé de manière plus systématique.

A ce jour les boîtes sont toujours dans le même état.



④ **SACS POUBELLES "PROPRETE RATP"**



Nous avons constaté que, régulièrement, des sacs poubelles opaques siglés "Propreté RATP" étaient déposés à même le trottoir dès le matin devant les sorties de métro. Ces derniers restent ainsi toute la journée, encombrant les trottoirs et donnent un aspect assez sale à nos rues.

La commission avait donc contacté le 30/11/15 M. Le Bronec (DPE) afin d'avoir quelques explications (la RATP bénéficiait-elle de consignes particulières ou de dérogations pour déposer ses sacs d'ordures ainsi sur la voie publique ?). Nous avons obtenu une réponse le 06/01/16 « Concernant les sacs RATP, nous avons pris contact le 07/12/15 pour ces deux stations et rappelé la procédure de sortie en sacs autorisée en fin d'après-midi avant le passage de la benne et en aucun cas le matin. Visiblement le message n'est pas passé. Nous allons reprendre contact avec cette société, si cela ne s'améliore pas, je ferai intervenir les inspecteurs de la salubrité ».

Depuis, nous constatons avec regret que la situation perdurait quotidiennement (notamment à la station Charonne). Nous avons donc recontacté, le 02/02/16, la DPE afin qu'elle prenne toutes les mesures nécessaires pour faire enfin cesser cette situation.

Au 03/04/16 les sacs étaient **toujours** déposés quotidiennement sur le trottoir dès le matin. Depuis mai des sacs transparents sont également déposés toute la journée place Léon Blum. Nous avons donc recontacté Messieurs Le Bronec et Lebon le 26/05/16 afin de savoir si :

- Officiellement, la RATP bénéficie oui ou non d'une dérogation pour sortir ses sacs dès le matin ?
- Dans l'affirmative, pourquoi ne sont-ils pas ramassés dans la journée afin d'éviter l'ajout de dépôts sauvages ?

- Dans la négative, les sanctions prévues sont-elles réellement et systématiquement appliquées ? (Il faut que les règles et verbalisations soient identiques pour tous).

Le 27/05/16 nous avons obtenu une réponse très claire de M. Le Bronec : « *Vous avez raison, cela n'a que trop duré, je viens de demander aux inspecteurs de la salubrité une verbalisation quotidienne dès que possible. Nous avons déjà pris contact avec la RATP à plusieurs reprises. Quelques PV ont été dressés. La sensibilisation n'a pas porté ses fruits.*

Je vous confirme que la RATP a une dérogation pour une présentation en sacs mais non pour les horaires. »

A surveiller...



2° CADRE DE VIE

A/ Encombrement des trottoirs et incivilités (stationnements, terrasses...)

a/ Stationnement abusif des 2 roues motorisés



Une nouvelle fois nous notons l'abus de nombreux 2 roues motorisés garés en travers des trottoirs (notamment à l'angle de la rue Richard Lenoir et du bd Voltaire), entravant la circulation et l'accès aux passages piétons pour les fauteuils roulants ainsi que le passage des véhicules de nettoyage.

Certains abus sont manifestes, surtout lorsque les stationnements prévus à moins de 2 m de distance sont tous inoccupés !

Ces comportements sont d'autant plus intolérables qu'ils se reproduisent quotidiennement, aux mêmes endroits, pour certains engins.

Enfin, même remarque pour les vélos garés sur les trottoirs. Certains modèles très équipés (style vélos hollandais) peuvent s'avérer très dangereux pour les piétons : rétroviseur peu visible qui dépasse à hauteur de la tête.



b/ Commerces 2 roues



Même remarque pour certains commerces de deux roues motorisés qui squattent littéralement le trottoir sur les 2 tiers de la largeur (au mieux) et sur une grande longueur, réduisant de manière significative l'espace pour les piétons et empêchant tout accès aux équipements urbains (corbeilles, banc...)

Des signalements sont régulièrement transmis aux services de la Mairie mais nous constatons que ces situations perdurent quotidiennement. Aucune poursuite ne semble être réellement engagée contre ces "récidivistes" (infractions pénalement répréhensibles).

Cette situation crée un sentiment d'insécurité (risque de chute pour les personnes malvoyantes) et d'incompréhension de la part des riverains exaspérés par ces abus manifestes d'occupation de l'espace public.



Une réunion a eu lieu le 07/06/16 entre M. Japhet et le "Comité inter-quartiers Transports & Déplacements" (à laquelle plusieurs membres de notre commission font partie) afin de faire un point sur le retour des échanges avec le commissariat du 11e sur les 2 roues motorisées. Lors de cette réunion un recensement a été effectué pour identifier des "points chauds" (circulation sur les trottoirs et/ou pistes cyclables) en vue d'une opération " alternative à la sanction " qui sera menée par le commissariat à la rentrée.

A suivre...

B/ Non-respect des zones piétonnes (place Léon Blum)



Lors de notre marche, dans la contre-allée place Léon Blum (côté n° impairs) nous avons été dangereusement frôlés (et parfois insultés) par des vélos, scooters et automobiles empruntant cette voie pour couper à cours et rejoindre rapidement l'avenue Ledru Rollin.

Pourtant, à l'entrée de cette voie un panneau "**Zone piétonne**" (carré bleu) est installé (un feu tricolore est également situé à la sortie).

Selon le code de la route seuls les véhicules assurant une desserte interne (livraison) ont une tolérance pour y circuler. Ce qui est actuellement loin d'être respecté.

Soit cette zone doit être placée en "zone de rencontre" soit une surveillance doit être mise en place avec verbalisation automatique en cas d'infraction manifeste.

A ce jour, la situation est assez ambiguë et très dangereuse. Nous avons contacté M. Japhet pour avoir sa position sur ce point.

A suivre...



C/ Occupation du parvis de la mairie (skates et rollers)



Une riveraine habitant rue Camille Desmoulins nous signale les nuisances occasionnées par les skates qui occupent régulièrement le parvis et pratiquent de nombreuses acrobaties, entraînant une dangerosité pour les piétons, du bruit jour et nuit. Il a pu être constaté qu'une quinzaine de jeunes pratique cette activité de manière totalement inconsciente et dangereuse : skates lancés à très vive allure qui traversent seuls le bd Voltaire, descendent dans l'escalier de la station de métro, tapent dans les chevilles des passants...

Cette cohabitation n'est pas possible en cet endroit si fréquenté par de très nombreuses personnes (jeunes et moins jeunes).

Ce parvis est actuellement interdit à la circulation des vélos, au vu des abus constatés, cette interdiction devrait être élargie à tous les engins à roulettes (skates, rollers...) afin de pouvoir assurer la sécurité de tous. Idem ci-dessus. A suivre...

D/ Nettoyage des souches creuses



Nous avons remarqué, lors de l'abattage des arbres sur le mail de la Roquette, que les souches creuses servaient automatiquement de poubelles. Ces dernières n'étaient pas vidées régulièrement, ce qui risquait d'attirer les rongeurs. Nous l'avons alors signalé aux différents services de propreté et la DEVE avait obstrué ces souches avec des petites planches. Nous pensions le problème résolu.

Or, nous constatons qu'il réapparaît sur toutes les souches creuses (notamment sur la place Léon Blum).

Aussi, à défaut de les nettoyer, peut-être serait-il judicieux de penser à colmater **systématiquement** ces souches lors des opérations de bûcheronnage afin d'éviter ce type de désagrément et les nuisances qui s'ensuivent.

BILAN DE NOS ACTIONS

Bilan :

Nous constatons avec regret (et parfois lassitude) que, outre les problèmes récurrents "d'incivilités" et d'infractions quotidiennes (mégots, déjections canines, épandement d'urine, stationnements abusifs des 2 roues, encombrement de l'espace public...) nous devons intervenir régulièrement sur des dysfonctionnements manifestes dans l'entretien des équipements placés dans l'espace public (Stations Autolib, boîte aux lettres Poste, enlèvement des affichages sauvages...). Cela est certes du ressort des concessionnaires concernés, mais il est dommage qu'aucune vérification et qu'aucun suivi ne soient effectués régulièrement par les services de la mairie afin d'améliorer ces situations.

Certains abus sont manifestes et quotidiens (stationnements des 2 roues sur les trottoirs par exemple).

Malgré le passage réguliers des agents d'entretien nos rues sont très sales : le moindre espace public (ou privé) est souillé (dépôts en tout genre, urines, déjections, graffitis, affichages sauvages...).

Tout cela crée une véritable nuisance visuelle et, parfois, olfactive (notamment pour les épanchements d'urines réguliers).

Lors des différentes réunions de travail les avis sont unanimes : il y a beaucoup trop d'incivilités et d'infractions (trop de laxisme).

► Les protocoles prévus doivent être appliqués (avec vérification par les services compétents de leur bonne exécution),

► Les sanctions prévues (verbalisations) doivent être systématiquement appliquées afin de faire changer certaines mentalités.

Projet :

Nous avons noté qu'il n'existe actuellement aucune réunion commune entre les Commissions Propreté des différents conseils de quartier. Il serait intéressant qu'il y ait davantage de communication entre ces commissions afin de pouvoir échanger nos remarques et, éventuellement, les solutions, suggestions ou idées sur certains points.

Nous avons donc contacté M. LEBON le 11/03/16 afin que des réunions "inters CQ" soient créées et organisées.

